

# SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1887.

---

PRÉSIDENTE DE M. HÉGER.

---

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*Correspondance.* — M. Paris remercie la Société de sa nomination de membre effectif.

L'Académie des sciences naturelles de Devenport envoie ses *Proceedings* et demande l'échange avec le Bulletin de la Société.  
— Renvoi pour rapport à M. Cumont.

*Ouvrages reçus.* — *Le sens des couleurs chez Homère*, par M. le D<sup>r</sup> de Keersmaecker, membre effectif.

*La nomenclature quinaire de l'indice nasal du vivant*, par M. le D<sup>r</sup> Collignon, membre correspondant.

*The physical anthropology of the Isle of Man*, par M. Beddoe, membre honoraire.

*Per la priorità di una sua determinazione di resti umani della caverna della Palmaria stati prima attribuiti ad un Macacus*, par M. E. Regalia, membre correspondant.

*Nouvelles recherches relatives à la taille, au périmètre thoracique et au poids du corps dans la levée de milice de 1885*, par M. le D<sup>r</sup> Titeca.  
— Deux exemplaires.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1886, fasc. 11, et 1887, fasc. 1.

*Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1886, fasc. 12.

*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique pour 1887*.

*Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 1886, fasc. 12, et 1887, fasc. 1.

*The journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, february 1887.

*The medico-legal Journal*, december 1886.

*Proceedings of the Devenport Academy of natural sciences*, vol. IV (1882-1884).

Des remerciements sont votés aux donateurs. — M. de Vaucleroy voudra bien faire le rapport sur la brochure de M. Titeca.

#### PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. MARIQUE fait hommage à la Société de soixante crânes d'individus décédés dans les hôpitaux de Bruxelles, pour chacun desquels il a noté les renseignements suivants : nom, âge, sexe, taille, lieu de naissance, langue parlée, profession, couleur des yeux et des cheveux, poids du cerveau, date et cause de la mort.

M. JANSSENS fait hommage d'une série de quarante et une photographies de criminels publiée par la police de Londres. Le *Convict office* de Scotland Yard envoie périodiquement à tous les bureaux de police du Royaume-Uni une pareille circulaire, qui, outre les photographies, donne le nom, les surnoms et les sobriquets, le numéro du dossier, la date et le lieu des condamnations antérieures, les crimes et délits et les peines encourues, un signalement sommaire indiquant l'âge, la taille, la couleur de la peau (*complexion*), des cheveux et des yeux, les tatouages et les signes particuliers résultant de l'examen des dents, etc., enfin une colonne d'observations.

Des remerciements sont votés à MM. Marique et Janssens.

COMMUNICATION DE M. HOUZÉ.  
COMPARAISON  
DES INDICES CÉPHALOMÉTRIQUE ET CRANIOMÉTRIQUE.  
INDICES CÉPHALIQUES DE BELGIQUE.

Dans le travail que j'ai publié sur les *indices céphaliques des Flamands et des Wallons* <sup>(1)</sup>, je me suis occupé de la comparaison des mesures prises sur le vivant et sur le crâne. Je vous rappelle que, dès 1868, Broca <sup>(2)</sup> fit des recherches pour élucider cette question : il prit ses mesures sur des cadavres de l'hospice de Bicêtre ; après l'enlèvement des parties molles, il reprit les mêmes mesures et il trouva une différence de 1,68 en faveur de l'indice céphalométrique. Broca conclut qu'il fallait porter la différence à 2,00 quand il s'agit du vivant à cause de la réplétion des téguments. En 1879, Stieda <sup>(3)</sup>, de Dorpat, recommença l'expérience de Broca et confirma, en les accentuant, les résultats obtenus par l'illustre anthropologiste français ; la différence qu'il obtint était de 2,10.

En 1882, je voulus vérifier ces expériences, qui n'étaient pas convaincantes pour moi à cause de leur point de départ : en effet, le but qu'on se propose est de comparer les mesures du vivant avec celles du crâne et l'on avait remplacé le vivant par le cadavre ; vous verrez bientôt que j'avais raison de rejeter ou du moins de contrôler les résultats.

J'ai choisi dans les salles de l'hôpital Saint-Jean des malades atteints d'affections dont le pronostic faisait prévoir un dénouement prochain et fatal ; j'ai pris les mesures qui, par leur rapport, donnent l'indice céphalique, et après la mort j'ai repris les mêmes mesures, la tête étant dépouillée de toutes les parties molles. De ces recherches j'ai pu conclure que les différences sont dues au diamètre transverse du vivant qui, dans vingt cas, dépasse de 8<sup>mm</sup> le diamètre crânien, tandis que le diamètre antéro-postérieur céphalique n'est supérieur que de 5<sup>mm</sup> au diamètre crânien.

---

<sup>(1)</sup> E. HOUZÉ, *Les indices céphaliques des Flamands et des Wallons*, Bruxelles, 1882.

<sup>(2)</sup> BROCA, *Mém. d'Anthrop.*, vol. II, p. 95.

<sup>(3)</sup> STIEDA, *Archiv für Anthropol.*, 1879.

Les variations du diamètre antéro-postérieur vont de 2<sup>mm</sup> min. à 8<sup>mm</sup> max; celles du diamètre transverse de 4<sup>mm</sup> min. à 14<sup>mm</sup> max.

L'indice céphalique du crâne est donc inférieur de 2 unités à l'indice du vivant.

Mon travail était chez l'imprimeur quand je lus dans le premier fascicule de la *Revue d'anthropologie de Paris*, 1882, un article de M. Topinard intitulé : *De l'indice céphalique sur le crâne et sur le vivant*, d'après Broca.

J'étais assez désappointé par le titre et je regrettais d'arriver second, mais je m'aperçus bientôt que le *vivant* du titre avait encore une fois été remplacé par le cadavre; malgré leur défectuosité, toutes les recherches antérieures avaient abouti au même résultat : la défalcation de deux unités à l'indice du vivant. Dans la 2<sup>e</sup> série, Broca pour éviter l'infiltration de la tête qui varie selon les cadavres et selon la position, avait pratiqué les mensurations sur des têtes coupées et placées verticalement pendant vingt-quatre heures, exemptes par conséquent de tout excès de liquides infiltrés; M. Topinard, dans l'article prémentionné, concluait que dorénavant il faut comparer directement et sans aucune réduction l'indice céphalométrique et l'indice craniométrique. J'eus le temps d'insérer une note dans mon étude, note que je transcrivis et où je disais : « Cette conclusion doit être complètement rejetée : 1<sup>o</sup> parce que Broca, opérant sur le cadavre, s'est éloigné au lieu de se rapprocher des conditions du vivant : une tête coupée depuis vingt-quatre heures laisse écouler non seulement les liquides infiltrés, mais encore le sang qui s'échappe par les troncs vasculaires béants, ce qui diminue énormément l'épaisseur des chairs. » Je puis ajouter que chez le vivant les deux extrémités du diamètre transverse tombent à des endroits où la nutrition est plus active, où l'afflux du sang est plus abondant à cause de l'importance de la région à nourrir. Le diamètre antéro-postérieur, au contraire, aboutit en avant et en arrière à des organes moins importants, moins nourris, moins épais.

Je crois absolument inutile de m'étendre sur les raisons nombreuses que l'on peut invoquer pour repousser toutes les conclusions tirées à la suite de mensurations faites sur le cadavre. Cependant en groupant toutes les recherches faites sur le cadavre, sans modifier les conditions dans lesquelles il se trouve, on obtient le tableau suivant :

*Recherches faites sur le cadavre et sur le crâne.*

| Auteurs.                                 | Nombre d'observations. | Différence en faveur de l'indice de la tête. |
|--|------------------------|--|
| Broca, 1868 . . . . .                    | 19                     | 1.68   |
| Stieda, 1879. . . . .                    | 20                     | 2.10   |
| Féré <sup>(1)</sup> , 1881 . . . . .     | 12                     | 2.17   |
| Riccardi <sup>(2)</sup> , 1883 . . . . . | 8                      | 1.19   |
| Houzé et Marique, 1887 . . . . .         | 24                     | 1.82   |
|  | <u>83 cas.</u>         |  |

Ce tableau renferme quatre-vingt-trois cas qui me donnent une moyenne approximative de deux unités à défalquer. La seule série qui ne soit pas d'accord est la 2<sup>e</sup> série de Broca, composée de dix-neuf cas mesurés dans des conditions plus mauvaises que les précédents. Si je consulte le tableau dans lequel M. Topinard groupe les dix-neuf cas de Broca, j'arrive à constater que les parties molles du diamètre transverse sont moins épaisses que celles du diamètre antéro-postérieur, ce qui est une véritable hérésie anatomique.

Dans toutes les séries de mensurations cadavériques, l'erreur porte surtout sur le diamètre antéro-postérieur qui se trouve accru par les conditions physiques; les liquides obéissent à la pesanteur; l'épaisseur des parties latérales de la tête diminue et l'infiltration gagne la déclivité postérieure. Après la mort, la tête est toujours inclinée d'un côté ou de l'autre et l'occiput est énormément œdémateux. M. Topinard dit au contraire que les parties latérales sont infiltrées, parce qu'à la partie postérieure la tête repose sur un plan dur qui empêche par la pression les liquides d'obéir à la pesanteur. D'abord il n'y a qu'un point très restreint de la surface arrondie qui repose, et tout autour de ce point l'induration et le gonflement sont parfois considérables.

M. Topinard dit que M. Virchow professe qu'il n'y a pas de différence entre l'indice de la tête et l'indice du crâne; il s'appuie encore sur M. Miklucho-Maklay dont la conclusion repose sur deux cadavres observés à l'hôpital des prisons de Batavia.

Weisbach<sup>(3)</sup>, au contraire, dit qu'il faut déduire trois unités de l'indice céphalique du vivant (1878); enfin Retzius (Congrès de Stockholm 1874), tout en reconnaissant une différence, déduit des

<sup>(1)</sup> FÉRÉ, *Recherches de topographie cranio-cérébrale*, REV. D'ANTHR., 1881, p. 178

<sup>(2)</sup> RICCARDI, *Cefalometria dei Modenesi moderni*, Modena, 1883.

<sup>(3)</sup> WEISBACH, *Archiv für Anthropologie*, 1878.

deux diamètres 8<sup>mm</sup> pour les parties molles et calcule ensuite l'indice du crâne.

M. Weisgerber <sup>(1)</sup> dit que l'opinion de M. Virchow n'est plus soutenable et que les recherches de Broca (1<sup>re</sup> série) et de Stieda tranchent la question.

Quand parut mon travail, je croyais avoir résolu la question puisque, seul, j'avais fait mes recherches sur le vivant. Dans un compte rendu de ce travail, M. Manouvrier (*Revue d'anthrop.*, 1882, p. 528) reconnaît la valeur des objections que je fais aux séries de Broca, mais croit cependant que la question ne peut être tranchée définitivement, parce qu'il pense que je n'ai pas employé la même méthode de mensuration; cette objection tombe devant l'identité des procédés : j'emploie toujours la méthode de Broca.

Dans son ouvrage *Éléments d'anthropologie générale*, M. Topinard déclare qu'il faut réserver encore la question. Enfin, dans la *Revue d'anthropologie*, 1885, p. 376, M. Topinard dit que les expériences faites jusqu'ici ont eu des résultats contradictoires, mais il ajoute qu'il a « une secrète tendance à croire qu'il faudra réduire », et il m'engage à continuer mes recherches. Que M. Topinard me permette de lui dire que mes expériences ne peuvent être comparées avec celles qui ont eu lieu sur le cadavre; Broca (1<sup>re</sup> série), Stieda, Féré, Riccardi, Houzé ont ensemble quatre-vingt-trois cas où il faut réduire; Broca (2<sup>e</sup> série) dix-neuf cas où il n'y a aucune réduction. C'est là qu'est la contradiction.

J'espère que cette fois j'arriverai à convaincre M. Topinard par des arguments plus concluants et plus nombreux.

J'aborde maintenant une autre question : quelles sont les causes qui font varier l'indice céphalique du vivant.

*Taille.* — Le D<sup>r</sup> R. Collignon <sup>(2)</sup>, notre correspondant, a trouvé que l'indice céphalique est plus élevé dans les grandes tailles que dans les petites et cela aussi bien chez les Français du nord (Kymris) que chez les Français du centre (Celtes). Ces recherches ont porté sur 200 individus. Le D<sup>r</sup> R. Livi <sup>(3)</sup>, opérant sur des séries dont l'ensemble porte sur 4,830 soldats, formule la conclusion suivante

---

<sup>(1)</sup> WEISGERBER, *Compte rendu du travail de Stieda*, REV. D'ANTHR., Paris, 1881, p. 173.

<sup>(2)</sup> *Étude anthropométrique élémentaire des principales races de France*, BULL. SOC. D'ANTHROP. DE PARIS, 7 juin 1883.

<sup>(3)</sup> R. LIVI, *L'Indice cefalico degli Italiani*, Firenze, 1886.

que l'on doit accepter : ceux qui ont la plus petite taille sont plus brachycéphales. Je crois que cette concordance de la taille petite et de l'indice céphalique plus élevé est purement ethnique.

*Age.* — Plusieurs auteurs se sont préoccupés des variations de l'indice céphalique selon l'âge : Broca en France, Calori <sup>(1)</sup> en Italie, Brennsohn <sup>(2)</sup>, Waldhauer <sup>(3)</sup> et Waeber <sup>(4)</sup> en Allemagne. Leurs observations réunies donnent un total de 447 cas; ce chiffre est assez considérable pour qu'on prenne en considération la conclusion qui en découle : l'indice céphalique est de 1.0 moindre chez les vieillards que chez les individus jeunes; la différence qui résulte de l'âge est plus accusée que celle qui résulte de la taille.

*Taille et poids.* — C'est M. Livi qui a institué ces recherches en partant de cette observation : la différence d'indices chez les vieillards et les adultes d'une même population dépend d'une différence dans la nutrition des sujets; en mesurant un grand nombre d'individus d'âge jeune encore, on constate que la région temporo-pariétale est remplie, arrondie. Le contraire a lieu pour les vieillards, chez lesquels non seulement on sent, mais encore chez lesquels on voit la crête temporale, à cause de l'atrophie relative des parties molles et surtout des muscles. Ce fait est démontré par 2,140 observations : le diamètre transverse diminue par les progrès de l'âge et la tête est plus dolichocéphale chez les vieillards que chez les individus jeunes. M. Livi a constaté également que les hommes grands sont toujours relativement plus maigres que les petits qui sont plus brachycéphales.

De ses recherches qui s'appuient sur des séries considérables, l'auteur italien tire la conclusion que la taille et l'âge n'ont pas la valeur qu'on leur a assignée, mais que les variations observées tiennent exclusivement à l'épaisseur des parties molles, qui dépend elle-même d'une nutrition plus parfaite.

Dans une population quelconque, dit M. Livi, ce sont les soldats qui représentent l'élément le plus robuste, épuré par la sélection; c'est donc sur eux qu'il est préférable de faire des recherches; chez

---

(1) CALORI LUIGI, *Del tipo brachicefalo negli italiani odierni* (MEM DELL' ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI BOLOGNA, série II, t. VIII, 1868, p. 205.

(2) BRENNSOHN, *Zur Anthrop. der Litauer*, Inaugural Dissert., Dorpat, 1883.

(3) WALDHAUER, *Zur Anthrop. der Liven*, Inaug. Dissert., Dorpat, 1879.

(4) WAEBER, *Beitrage zur Anthropol. der Letten*, Inaug. Dissert., Dorpat, 1879.

eux, comme chez tous ceux qui sont bien portants et bien constitués, la différence entre l'indice céphalique de la tête et l'indice du crâne est portée à son maximum et elle est de beaucoup supérieure aux moyennes de deux unités observées soit sur des cadavres, soit sur des malades qui présentent un minimum de nutrition.

Je me rallie pleinement à ces conclusions que j'ai vérifiées et qui sont exposées avec une grande netteté dans l'excellent travail du Dr Livi. Seulement je crois que la taille, le poids, l'indice céphalique, la musculature, tiennent à une influence unique : l'origine ethnique.

J'arrive actuellement à la *position variable qu'occupe le diamètre transverse maximum*. A la suite d'un très grand nombre de mensurations, voici ce que l'expérience m'a appris : le diamètre transverse tombe maximum plus antérieurement chez les brachycéphales dans un plan assez rapproché des conduits auditifs; chez les dolichocéphales le transverse maximum est situé plus en arrière, souvent en dehors de la zone d'insertion des muscles temporaux. L'épaisseur des parties molles est donc plus forte chez les brachycéphales, sensiblement plus faible chez les dolichocéphales.

Sur 20 individus mesurés pendant la vie et après la mort (crâne) :

12 ont un indice céphalique au-dessus de 80.00 et ont une différence moyenne de 2.66 à défalquer de l'indice de la tête ;

8 ont un indice au-dessous de 80.00 et n'ont qu'une différence de 1.56.

Je signale une cause d'erreur qui peut donner lieu à des écarts considérables si l'on n'y prend garde. Si le diamètre transverse tombe maximum, ce qui est fréquent, sur les muscles temporaux, il ne faut pas que le sujet observé serre les mâchoires, car la contraction des muscles temporaux peut déterminer les changements suivants :

Mesures :

|   |     |
|---|-----|
| Diamètre antéro-postérieur maximum . . . . .                            | 187 |
| Diamètre transverse maximum pendant le repos des M. temporaux . . . . . | 160 |
| — — — pendant la contraction . . . . .                                  | 164 |

On voit qu'une simple contraction musculaire peut faire varier l'indice céphalique de 85.56 à 87.70, ce qui est énorme. Je n'ai jamais constaté de différence aussi forte chez les dolichocéphales parce que, je le répète, le diamètre transverse tombe en arrière de l'insertion



musculaire. Tout ce que je viens de dire s'applique à nos populations; il est certain que les différences varient de race à race. Chez un Hindou, dont je vous ai présenté le squelette, l'indice pris pendant la vie était de 72.63, sur le crâne il était de 71.11. Beaucoup de races inférieures, Australiens, Nègres d'Afrique, ont une loge temporale très accusée sur les pariétaux, et l'on voit des empreintes musculaires très reculées en arrière; toutes ces particularités doivent être prises en considération.

J'arrive enfin au dernier ordre de preuves. Je compare les listes de moyennes publiées par les auteurs sur l'indice céphalique du vivant et du crâne pour une même population. Partout où les séries sont fortes, il y a au moins deux unités à défalquer du vivant. Je laisse de côté les séries peu importantes, où souvent les deux indices peuvent se confondre; ce qui fait dire à M. Topinard qu'il a été frappé de ce que souvent les indices du vivant et du crâne étaient sensiblement les mêmes. Que M. Topinard me permette de puiser dans son propre ouvrage la plupart des chiffres favorables à ma manière de voir pour combattre la sienne.

Dans le tableau qui suit, les deux indices sont en regard pour une même population. J'attache beaucoup d'importance aux mensurations d'un même auteur et je signale surtout celles qui ont été prises par notre infatigable correspondant, M. le D<sup>r</sup> R. Collignon, sur la population lorraine. Voici le tableau :

| <i>Indice céphalométrique.</i>                           | <i>Indice craniométrique.</i>                              |  |
|--|--|--|
| 50 Lorrains, R. Collignon . . . . . 85.29                | } 50 Lorrains, R. Collignon . . . . . 83.36                |  |
| 100 Lorrains, R. Collignon (autre série) . . . . . 85.04 |  |  |
| 332 Anglais, Bristol, Beddoe . . . . . 78.00             |  |  |
| 47 Basques français, Velasco . . . . . 83.1              |  |  |
| 423 Bretons du littoral, Guibert. . . . . 83.9           |  |  |
| 443 Bretons de l'intérieur, Guibert. . . . . 84.9        |  |  |
| 91 Lapons, Mantegazza . . . . . 87.6                     |  |  |
| 223 Sardes, Livi. . . . . 78.1                           |  |  |
| 209 Lombards, Livi . . . . . 85.1                        |  |  |
| 100 Bruxellois, Houzé. . . . . 80.50                     |  |  |
|  |  | 37 Anglais, Flower . . . . . 76.20               |
|  |  | 60 Basques français, Broca . . . . . 80.00       |
|  |  | 136 Bretons, côtes du Nord. Broca . . . . . 81,5 |
|  |  | 30 Lapons, Crania ethnica . . . . . 84.72        |
|  | 76 Sardes, Gillebert d'Hercourt et Zannetti . . . . . 72.8 |  |
|  | 76 Lombards, Topinard. . . . . 82.8                        |  |
|  | 148 Bruxellois anciens, Sablon, V. Jacques . . . . . 76.97 |  |
|  | 18 Bruxellois anciens, Ste-Gudule, Houzé . . . . . 77.35   |  |
|  | 82 Bruxellois modernes, Héger et Dallemagne . . . . . 78.0 |  |

La comparaison des deux colonnes du tableau précédent est tout en faveur des conclusions que je formule de nouveau :

L'épaisseur des parties molles n'est pas la même pour les deux diamètres dont le rapport donne l'indice céphalique ;

La différence est plus grande pour le diamètre transverse, surtout à cause du muscle temporal ;

Le diamètre transverse tombe maximum plus antérieurement chez les brachycéphales que chez les dolichocéphales ; il tombe souvent sur le muscle temporal, ce qui fait que l'écart du vivant et du crâne est plus grand chez les brachycéphales ;

Pour nos races européennes, l'indice céphalométrique doit être diminué de deux unités au moins, pour pouvoir être comparé à l'indice craniométrique.

ANNEXE.

Je donne comme annexe toutes les séries d'indices céphaliques que j'ai relevées pour la Belgique depuis 1881 :

*Tableau des indices céphaliques de la Belgique pris par E. Houzé.*

| <i>Vivant.</i>                            | <i>Crâne.</i>   |
|---|---|
| 166 Flamands . . . . . 79.05              | 24 Flamands . . . . . 76.91   |
| 25 Flamandes . . . . . 78.70              | 18 Bruxellois anciens St <sup>e</sup> -Gudule . . . . . 77.35                   |
| 26 Limbourgeois . . . . . 78.91           | 17 Limbourgeois du nord-est . . . . . 78.42                                     |
| 40 Anversois (province) . . . . . } 79.38 | 10 Francs, province de Namur, de Wancennes et du Musée de Namur . . . . . 76.70 |
| 32 Brabançons flamands. . . . . }         | 33 Crânes néolithiques, cavernes d'Hastière Mus. d'hist. nat. . . . . 79.85     |
| 51 Flamands orientaux . . . . . 80.11     | 29 Crânes, province de Namur, Université . . . . . 79.29                        |
| 54 Habitants de Mendonck . . . . . 80.89  |   |
| 47 Flamands occidentaux . . . . . 80.52   |   |
| 100 Bruxellois . . . . . 80.50            |   |
| 75 Wallons . . . . . 83.31                |   |
| 25 Wallonnes . . . . . 83.45              |   |
| 26 Luxembourgeois . . . . . 83.38         |   |
| 30 Brabançons wallons . . . . . 82.34     |   |
| 61 Hennuyers . . . . . 81.36              |   |
| 30 Liégeois (province) . . . . . 81.13    |   |
| 27 Namurois (province) . . . . . 80.72    |   |
| <hr/> 815                                 | 131   |

Ce millier d'indices céphaliques groupés par province et se présentant dans des proportions variables, nous montre déjà les facteurs de notre hérédité ethnique. Mais j'ai voulu agrandir le cercle de mes recherches et depuis quatre ans j'ai examiné plus de 3,000 individus ; cet examen comporte pour chacun d'eux la

taille, l'indice céphalique, l'indice prosopal, l'indice nasal, la couleur de la peau, des yeux et des cheveux, la denture, le degré de saillie de l'occipital et le prognathisme, enfin le nom, le lieu de naissance de l'individu et de ses parents. J'espère ainsi en continuant mes recherches arriver à grouper des séries non plus par provinces, mais par arrondissement, par canton et même par commune. A Bruxelles j'arriverai même avec patience à grouper des séries par quartier, et déjà maintenant je puis sans trop me hasarder dire que le type des Marolles, par exemple, n'est pas le type du quartier de la rue de Flandre : l'indice céphalique est plus élevé dans le premier que dans le second et la couleur foncée des cheveux et des yeux y est plus fréquente. L'élément wallon se révèle chez le Marollien aussi bien par les caractères physiques que par le langage.

L'indice céphalique est assez élevé en Belgique, dont cinq provinces sont germanisées par la langue et les coutumes. L'élément prégermanique devait être très dense et être doué d'une opiniâtre vitalité, car il a fini par diluer le sang des envahisseurs. A l'aube de l'histoire, la Belgique était habitée par des tribus nombreuses de brachycéphales qui avaient assujéti les races de la pierre taillée; çà et là nous retrouvons des types quaternaires néanderthaloïdes.

La race de Cro-Magnon noyée par les immigrants néolithiques reparait assez fréquemment parmi nous et se caractérise par une taille élevée, une ossature puissante, au crâne assez allongé, une face large, un nez très saillant et souvent coudé, la peau bistrée, les cheveux et les yeux foncés. De toutes les races préhistoriques, celle qui a le plus de représentants parmi nous, est celle qui apparaît à Furfooz; à propos de cette race je me permettrai de dire en passant qu'au point de vue archéologique et anatomique je considère décidément les troglodytes de la Lesse comme appartenant à l'époque néolithique. A ceux qui sont compétents en géologie d'examiner à nouveau la question.

Ce qui me fortifie dans mon opinion, c'est l'étude des ossements des cavernes néolithiques d'Hastière; cette série, que je n'ai pas encore eu le temps de publier, me donne des renseignements précieux: plusieurs crânes sont néanderthaliens; l'un entre autres a des arcades sourcilières colossales surplombant les os du nez et a le front aplati; plusieurs autres rappellent absolument comme mesures et comme forme les crânes de Furfooz; l'indice céphalique va de 71 à 88 et indique déjà un mélange; l'indice nasal est *mésorrhinien*; les crânes les plus brachycéphales ont souvent une dépression prélambda-tique et l'occiput aplati. Beaucoup de caractères les rapprochent

de la série de Saafingen (Zélande), étudiée par MM. V. Jacques et De Pauw.

Les néolithiques d'Hastière pratiquaient la trépanation. Les brachycéphales ont commencé leur infiltration par étapes successives et ont fini par occuper la plus grande partie du territoire. Ces brachycéphales sont reliés par un grand nombre de caractères à ceux de l'Europe centrale; ils présentent leur maximum de densité dans cette partie de la Gaule que César appelait Gallia celtica. Pour ne plus soulever la question celtique, je les appellerai d'un nom qui peut rallier toutes les opinions : ce sont les brachycéphales prégermaniques; leur nombre considérable a résisté aux défaites, aux flots d'envahisseurs, aux immigrations et leurs vainqueurs ont fini par être lentement absorbés. Ils ont fourni des variétés de types nombreux, selon l'importance des facteurs en présence. La basse Belgique qui est à découvert a été profondément modifiée; dans la moyenne et la haute Belgique, les brachycéphales ont pu se maintenir plus purs. En Zélande, surtout dans les trois îles du Sud, Walcheren, Ouest-Beveland et Sud-Beveland, ils se sont maintenus très purs grâce à leur sol inhospitalier. Et que l'on ne puisse croire que c'est là une hypothèse hasardée: la série de Saafingen par ses diamètres transversaux, l'indice céphalique, l'indice nasal, l'indice facial supérieur, l'indice frontal, la capacité, la cryptozygie, l'absence de saillie occipitale, l'orthognathisme, est absolument comparable aux Auvergnats; elle s'en éloigne par la hauteur totale de la face et légèrement par l'indice orbitaire. Si nous comparons la série de Saafingen aux Lorrains de Collignon, nous trouvons une similitude presque complète; la hauteur sous-alvéolaire de la face, très grande chez les Lorrains, est due à un métissage germanique; il est très vraisemblable que les Zélandais à cause de leur isolement offrent une variété fixée du type dit *celtique*. La série de vivants que j'ai examinés à Mendonck, dans la Flandre orientale, présente les mêmes analogies que les Lorrains; les tailles élevées germaniques sont associées à des indices qui vont de 80 à 87; cette association disparate de caractères se trouve chez 35 individus sur 54. J'ajoute encore que la carie dentaire est moins fréquente chez nos brachycéphales : aussi, à Mendonck il n'y a que 12 individus sur 54 qui n'aient pas de carie et sur ce nombre 9 sont très brachycéphales.

Dans mes séries nouvelles j'ai constaté la même chose. MM. V. Jacques et De Pauw ont signalé la fréquence de la carie dentaire à Saafingen, mais leur chiffre de 30 % est, au contraire, très peu élevé; l'absence de carie est l'exception chez les dolichocéphales germaniques.

Je reviens à l'indice céphalique qui, dans toutes les parties du territoire de la Belgique, montre l'influence énergique et opiniâtre des brachycéphales prégermaniques. Dans toutes les séries que j'ai, les types purs sont très rares, mais il y a des variétés locales fixées très remarquables. Je penche à croire que dans les unions entre dolichocéphales et brachycéphales, le nombre des enfants brachycéphales est plus grand ; je n'émetts cependant cette opinion qu'avec réserve, eu égard au nombre trop restreint d'observations.

La répartition des caractères indique que la Belgique flamande est la plus profondément métissée. La Belgique wallonne présente en beaucoup d'endroits plutôt une juxtaposition. Le Luxembourg, malgré ses hautes tailles, présente 73 % de brachycéphales au-dessus de 80, le Brabant, arrondissement de Nivelles, 50 %, le Hainaut 40.97 % ; malgré leur germanisation, les deux Flandres ont encore 18.39 % de brachycéphales.

M. HÉGER félicite M. Houzé sur son intéressante lecture. Il espère avec lui que les résultats de ses recherches sur l'indice céphalique, qui concordent si complètement avec celles des savants étrangers, auront désormais fixé les rapports des indices du crâne sur le vivant et sur le squelette. Quant aux recherches sur la répartition de l'indice céphalique en Belgique, il émet le vœu de les voir publiées avec tous les détails que comporte cette importante question.

#### COMMUNICATION DE M. DE MUNCK.

#### LES INSCRIPTIONS DE LA CHAPELLE DE BON-VOULOIR-EN-HAVRÉ.

Je viens de faire un relevé des inscriptions qui existent à la chapelle de N.-D. de Bon-Vouloir-en-Havré, pour le Cercle archéologique de Mons. Plusieurs de ces inscriptions me paraissant de nature à intéresser les Folk-Loristes, je vous demanderai la permission de vous en donner lecture.

La première de ces inscriptions est relative à l'édification de la chapelle ; elle est enchâssée dans un lambris en chêne :

« Cette chapelle fut érigée le 23 mai l'an 1625 ; le 15 d'août fut consacrée par monseigneur <sup>(1)</sup> et il confirma les miracles ici exposés l'infante Isabelle fit présent de l'autel, les argenteries furent données par les ducs d'Havré et la construction de la chapelle fut achevée par la libéralité de leur altesse, du pasteur Dicqueman et de Descamp, prêtre de l'oratoire. La présente boiserie fut faite en 1772 par un don du seigneur, duc d'Havré. »

---

(1) François-Henri Van der Burgh, archevêque-duc de Cambrai.

Les suivantes rapportent divers miracles survenus dans cette chapelle :

« MAR.

» Louis Blaton fils de Louis Blaton et Barbe Wastalle du village de Thieusies né muet et paralitique l'an 1627, étant enfin parvenus à l'âge de sept ans, ses parents l'ayant voué à la sainte Vierge de Bon-Vouloir à Havré, le dit Blaton mis en la chapelle vis à vis son image, dans le moment il parlat, et se mit à marcher jusqu'au moment de sa mort.

∞  
∞ × ∞  
&  
&

» Virgo bonae voluntatis, ora pro nobis. »

---

« L'an 1624 le 13 juin, Selage Lechat, natif de Sperahier, âgé de 82 ans, marié à Havré, ayant une rupture incurable grosse comme la tête d'un enfant qu'il porta dix ans tellement qu'il ne sortait qu'avec peine de sa maison à cause de douleur, étant à la mort par la permission du maître Dicquemman pasteur d'Havré il invoqua le secours de la Vierge de Bon-Vouloir, à ce sujet promit un octave se dévouant à son service d'abord sentit du soulagement, ayant accompli son vœux reçut la parfaite guérison.

X

» Mater mystica ora pro nobis.

» D. GILBERT, pinxit 1772. »

---

« Jean Rogier fils de Jean et Barbe Dufour du village de Glin, accablé d'une rupture, les remèdes ne pouvant le guérir, on le portat dans la chapelle de Bon-Vouloir à Havré, ou étant fut guérit au moment parfaitement. »

---

« Le fils Jean Carlier et Marie Marvalle du village de Baudour, âgé de quatre ans, après une maladie de sept semaines devint aveugle, après s'être servi de tous les remèdes humains, on portat l'enfant à la chapelle de Bon-Vouloir ou après avoir fait quelques vomissements tout à coup il reçut la vue parfaite.

&  
& & &  
&

» D. GILBERT. »

---

« Pierre Hannin du village de Boussu proche de Saint-Guislain, devient par une maladie à l'âge de 18 ans sourd et muet jusqu'à 27 ans; par une confiance de la sainte Vierge il se rendit à la chapelle de Bon-Vouloir à Havré, le premier jour de la nevaine il reçut l'ouïe et le nevième la parole. Ce miracle fut avéré le 25 septembre 1638, par monseigneur l'illustrissime archevêque et duc de Cambrai. »

& & &  
&

---

« En l'année 1625 le 20 juin, vers les trois heures après midi, Jean Cleophas charpentier liégeois de nation, après mille horribles blasphèmes prononcés contre la sainte Vierge, frappa rudement l'image miraculeuse de Bon-Vouloir, sensible à un si sanglant affront, la mère de Dieu ne permit pas que ce crime demeura impuni et pour cette fois cette image parut avec une couleur livide et le nez fut blessé tandis que ce scélérat fut pris par la justice qui arriva le lendemain vers la même heure, après quoi elle reprit sa même figure. »

&  
& × &  
&

---

« 16 MAR 32

» Crucie Delboue femme de Jean Dufour, enfanta le 27 avril 1632 une fille morte et déjà demi consommée dans la tristesse de son cœur et l'adressa à la Vierge de Bon-Vouloir et la fit transporter à Havré, ou étant exposée de cette mère de miséricorde, elle jeta du sang par les narines, ouvrit la bouche, reçut la vie et fut enfin baptisée. »

---

Panneau peint à l'huile représentant un enfant tenant les mains jointes, vêtu de blanc et assis sur un coussin.

A droite, en haut du panneau, se trouvent la Vierge et l'Enfant Jésus entourés de rayons.

Inscription :

« Marie-Claire de Bernier eagée de dix mois ayant este aveugle l'espace de trois mois, a recouvert la veüe par les mérites de nostre dame dv Bon-Vouloir svr l'intercession de ses père et mère dem. a Mons le 24 mars 1628. »

---

Panneau peint à l'huile représentant un enfant richement vêtu de blanc et portant au côté une croix d'or suspendue à un chapelet formé d'une double rangée de perles rouges.

Le personnage agenouillé sur un coussin rouge présente une fleur à l'Enfant Jésus qui lui apparaît ainsi que la Vierge, entourés de rayons.

Un chien lèche la main de l'enfant.

Une draperie d'un ton olivâtre décore le fond du tableau et un vase contenant des fleurs est figuré à gauche aux pieds de la Vierge.

Inscription :

« Eaege dvng an, natif d'Avesne 1630. »

Le cadre en chêne peint en noir et ornementé d'arabesqués dorées porte l'inscription suivante :

« J'admire l'avrore restitvant à l'homme la loing vie de Phénix. J'admire la belle Diane donnant la santé av pavyvre Hippolit. Admirons la grande mère de Dieu faisant cee miracles en ce a Anthoine Michiel jevne enfant, de rvyture le tout guéris. »

---

Panneau peint à l'huile représentant un enfant vêtu de blanc, les mains jointes.

A droite, en haut du panneau, se trouvent la Vierge et l'Enfant Jésus entourés de rayons.

Inscription :

« Cest enfant agé de 6 ans et trois mois a été guery de la rupture par l'intercession de la Vierge, l'an mil six cent trente trois. »

---

Panneau peint à l'huile représentant un enfant vêtu d'une robe brune et d'un tablier blanc. Le personnage est agenouillé vis-à-vis d'un arbre sur lequel apparaissent la Vierge et l'Enfant Jésus entourés de rayons.

Inscription :

« Le 2<sup>e</sup> jovr de jvillet 1643 par la grace de Dieu et intercession de la Vierge Marie a esté gvéry Jacques Avbry d'une rvptvre qu'il avoit apporté av monde ayant faict le voyage de nostre dame dv Bon Voloir eagé de trois ans et cinq mois.

» 1644. »

Ces inscriptions peuvent, à un moment donné, fournir quelques indications sur l'état des mœurs, les usages et la langue de nos pères. A ce titre elles me semblent devoir attirer l'attention de ceux des membres de la Société qui s'occupent de recueillir le Folk-Lore.

La séance est levée à 10 heures.

---